

© Bénédicte Herlinvaux

INAUGURATION DU NOUVEAU HALL DE LA COOPÉRATIVE DE LA CÔTE-ROUGE À TONTELANGE 3

REVIVEZ EN IMAGES LA FÊTE DE LA MUSIQUE À ATTERT ! 26

COMMUNE D'ATTERT

*Au coeur de la vallée*

Commune d'Attert-Gemeng Atert
www.attert.be

# Ensemble, faisons face aux défis et célébrons nos réussites !



## *Chères Attertoises, chers Attertois,*

*C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouveau bulletin communal. Ce mois-ci, je suis particulièrement fier de souligner un événement majeur pour notre territoire et pour nos producteurs locaux : l'inauguration du nouveau hall-relais de la Coopérative Côte Rouge à Tontelange. Ce projet, fruit d'un travail acharné et d'une vision partagée, insuffle un nouveau souffle à notre économie locale. C'est un pas de plus vers une Attert durable et solidaire, où circuits courts et produits de qualité sont mis à l'honneur. Je vous invite chaleureusement à venir le découvrir et à soutenir nos artisans.*

Nos producteurs locaux sont très nombreux sur notre commune et ont de très bons produits à vous proposer. N'hésitez donc pas à franchir leurs portes ! Vous ne serez pas déçus de l'accueil qu'ils vous réserveront, et vos papilles n'en seront que ravies.

Les Fêtes de la Musique ont de nouveau rencontré un franc succès. C'est avec plaisir que nous pouvons déjà vous annoncer que nous réfléchissons activement à l'organisation de l'édition 2026. Si vous souhaitez vous joindre à cette organisation, n'hésitez pas à intégrer la Commission Communale Culturelle. Votre aide sera précieuse !

L'été s'est déjà bien installé depuis quelques jours. Toutefois, les rayons de soleil dont nous profitons ne doivent pas faire oublier les pluies parfois diluviennes que notre Commune a dû subir, avec des dégâts à répétition non seulement sur le domaine public mais également sur le domaine privé. Je tiens à remercier chaleureusement nos ouvriers communaux pour la rapidité et la qualité de leurs interventions. Même si le risque zéro ne pourra jamais être atteint, il est de notre devoir de mettre tout en œuvre afin de limiter les impacts de ces fortes pluies, qui, avec le changement climatique, risquent d'être de plus en plus fréquentes. Non seulement des aménagements techniques devront être réalisés, mais certaines pratiques culturales devront également être revues. Nous devrons travailler main dans la main avec tous les acteurs concernés pour y parvenir.

Avant de vous laisser, permettez-moi, en cette période de vacances estivales, de remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, accompagnent nos élèves dans les écoles : les directions, les enseignants, le service d'accueil extra-scolaire, et le service d'entretien des bâtiments scolaires. Leur dévouement est essentiel.

Pour celles et ceux qui en auront l'occasion, profitez bien de vos congés !

Bel été à toutes et à tous !

Soyons fiers de notre terroir !

*Luc Quirynen*



**Luc Quirynen** Bourgmestre
+32 479 29 13 21 | luc.quirynen@attert.be

Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70
administration@attert.be
www.attert.be

Directeur de la publication
Echevin en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Reka

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.




# Un nouveau souffle pour les producteurs locaux: inauguration du nouveau hall de la coopérative de la Côte-Rouge à Tontelange

*Depuis quelques semaines, un nouveau rendez-vous s'est installé dans le quotidien des habitants de la vallée de l'Attert : chaque samedi matin, producteurs et maraîchers locaux se retrouvent dans le tout nouveau bâtiment de la coopérative de la Côte-Rouge, à Tontelange.*

Ce hall flambant neuf, **inauguré le samedi 7 juin** en présence des autorités communales, a été pensé pour **soutenir l'agriculture locale**. Il offre un cadre moderne et fonctionnel aux producteurs de la région : un espace où ils peuvent transformer, conserver et vendre leurs produits directement aux habitants.

À l'intérieur, on découvre notamment un grand atelier de fabrication de fromages, lumineux et bien équipé, où Carlo, maître-fromager, prépare ses spécialités avec passion.

Une chambre froide permet de stocker légumes et produits sensibles dans de bonnes conditions.

Le bâtiment comprend aussi un espace de vente accueillant où les visiteurs peuvent faire leurs emplettes dans une ambiance conviviale.

Au fil des semaines, **ce marché du samedi matin** est devenu un véritable lieu de vie, un endroit où l'on vient faire ses courses, échanger quelques mots avec les producteurs, découvrir de nouveaux produits… et soutenir les circuits courts.

Ce projet va bien au-delà de la simple vente : il participe à créer un réseau local solide, basé sur la confiance, la qualité et la proximité. Une belle dynamique est en marche à Tontelange, avec l'ambition d'irriguer toute la vallée de l'Attert.



**Infos pratiques**

Point de vente de la coopérative de la Côte-Rouge

Am Pad, 2 6717 Tontelange

**Ouvert tous les samedis**
**De 9h30 à 12h00**

# Travaux:
# Point sur les chantiers en cours ou terminés



↑
Rénovation de la toiture
de la sacristie et du chœur
de l'église d'Attert

Réfection du dispositif ralentisseur
à l'entrée de Metzert, rue Neuve
↓



## RÉNOVATION DE L'ANCIENNE ÉGLISE D'ATTERT

**L'ancienne église d'Attert fait l'objet d'un chantier de restauration et de mise en valeur depuis plusieurs années. Les travaux de parachèvement avancent à bon rythme (revêtements de sol, peintures, vitraux, électricité, HVAC). Il reste encore à terminer l'escalier d'accès au clocher, les portes d'accès et les menuiseries intérieures. Ces travaux visent à préserver le patrimoine historique du bâtiment tout en lui donnant une nouvelle vocation.**

À l'issue des travaux, l'ancienne église deviendra un centre culturel ouvert à tous. Ce lieu rénové accueillera expositions, conférences, concerts, ateliers ou événements associatifs, dans un cadre unique.

**Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté communale de valoriser son patrimoine tout en renforçant la vie culturelle et sociale à Attert.**

La fin du chantier est prévue pour l'automne 2025. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite.







## RÉNOVATION DE LA SALLE STS-CÔME ET DAMIEN DE METZERT

**La salle Saints Côme et Damien à Metzert fait actuellement l'objet de travaux de rénovation et de modernisation. Ce chantier vise à améliorer le confort, la sécurité et la fonctionnalité de cette salle utilisée régulièrement par les associations et les habitants du village.**



**Parmi les interventions en cours, on retrouve :**

- La mise aux normes des installations électriques et de sécurité,
- L'isolation thermique et le remplacement des menuiseries pour une meilleure performance énergétique,
- La rénovation des sanitaires et de la cuisine,
- Ainsi qu'un rafraîchissement des espaces intérieurs.



Ces travaux permettront à terme de disposer d'un lieu plus accueillant et mieux adapté aux besoins, tout en prolongeant la durée de vie de ce bâtiment communal.

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À HEINSTERT : ÉTAT D'AVANCEMENT

**Les travaux d'aménagement des trottoirs et le renouvellement de la distribution d'eau à Heinstert (route d'Habay) avancent bien. Ces améliorations visent à renforcer la sécurité des piétons et à moderniser les infrastructures d'eau potable.**

La pose des nouvelles conduites d'eau et les raccordements des riverains sont terminés. La préparation des trottoirs et des filets d'eau est en cours depuis quelques semaines.

Pour information, le revêtement de la route régionale N87 sera remplacé pour mi-septembre 2025, ces travaux sont pris en charge par le SPW-MI.

La Commune remercie les habitants d'Heinstert pour leur compréhension et leur patience durant cette période de travaux.

## LES TRAVAUX À VENIR :

- **Rue des Fagnes à Grendel : début des travaux après l'été**
  Les travaux d'entretien tant attendus de la rue des Fagnes entre Grendel et Tontelange débuteront après les congés collectifs d'été. Ce chantier, réclamé de longue date, vise à remettre en état la voirie et à améliorer le confort et la sécurité des usagers.

  Une réunion d'information sera organisée prochainement avec les riverains afin de présenter le planning des travaux et les mesures d'organisation du chantier.

- **Maison communale : de nouveaux bureaux pour mieux vous accueillir**
  La Commune a lancé un projet de réaménagement intérieur de la maison communale afin de créer de nouveaux bureaux fonctionnels et adaptés aux besoins actuels des services et des citoyens.

  Ces aménagements permettront d'améliorer les conditions de travail du personnel communal et de mieux organiser les espaces en fonction des services proposés.

- **Voie lente entre Tontelange et Heinstert**
  La Commune poursuit activement le projet de création d'une voie lente entre les villages de Tontelange et Heinstert via Attert et Post. Ce projet s'inscrit dans une volonté de favoriser la mobilité douce et d'assurer une meilleure sécurité pour les cyclistes et les piétons.

  Le dossier de demande de permis d'urbanisme est actuellement en cours de finalisation. Son dépôt est prévu d'ici la fin de l'année 2025.

  Ce projet structurant viendra compléter les efforts de la Commune en matière de mobilité durable et de liaisons inter-villageoises accessibles à tous.

Ainsi que de nombreux autres projets en préparation à découvrir dans les prochains mois ...

# Le service des travaux: un engagement quotidien au service de tous





*Souvent discrets mais toujours présents, les ouvriers communaux du service des travaux accomplissent chaque jour une multitude de tâches essentielles au bon fonctionnement de la commune.*

**PARMI LEURS MISSIONS RÉGULIÈRES, ON RETROUVE :**

- L'entretien des voiries (réparations, signalisation, nettoyage),
- Le débroussaillage et la tonte des espaces verts et des accotements, les travaux d'élagage en forêt,
- La maintenance des bâtiments communaux et des infrastructures sportives,
- L'entretien des cimetières dans le respect des lieux de mémoire,
- La mise en place de dispositifs lors d'événements communaux ou associatifs,
- La gestion du réseau communal de distribution d'eau : surveillance, réparations, entretien préventif et interventions rapides en cas de fuite ou de panne.

**La Commune tient à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe des ouvriers communaux pour son professionnalisme, sa réactivité et son dévouement.** Par tous les temps, souvent dans des conditions difficiles et des délais serrés, leur travail de terrain contribue discrètement mais concrètement à la qualité de vie des citoyens et à l'entretien du patrimoine communal.

**Prenez un moment, lorsque vous les croisez, pour leur adresser un mot, un sourire ou un simple bonjour :** ces gestes, aussi simples soient-ils, sont une belle manière de reconnaître leur contribution et de leur témoigner votre gratitude.



# Citoyenneté : pour la sécurité de tous, soyez attentif à votre vitesse!

Vous ressentez un sentiment d'insécurité dans votre quartier dû à la vitesse ? Nous vous invitons à relayer l'information à la zone de police Arlon/Attert/Habay/Martelange via l'adresse mail **zp.arlon@police.belgium.eu**





## Relevé radar fixe

| DATE | LIEU | VÉHICULES CONTRÔLÉS | PROCÈS VERBAL |
|---|---|---|---|
| du 16/01/24 au 24/01/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 10268 | 19 |
| du 16/01/24 au 30/01/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 37939 | 97 |
| du 21/02/24 au 29/02/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 10682 | 47 |
| du 20/03/24 au 27/03/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 21357 | 61 |
| du 09/04/24 au 23/04/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 19921 | 88 |
| du 09/04/24 au 23/04/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 41363 | 88 |
| du 05/06/24 au 18/06/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 17703 | 99 |
| du 18/06/24 au 05/07/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 49895 | 179 |
| du 17/07/24 au 31/07/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 13640 | 63 |
| du 31/07/24 au 30/08/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 1337 | 5 |
| du 30/08/24 au 03/09/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 2031 | 8 |
| du 10/09/24 au 19/09/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 26658 | 55 |
| du 19/09/24 au 01/10/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 15090 | 73 |
| du 01/10/24 au 10/10/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 26289 | 78 |
| du 10/10/24 au 21/10/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 14972 | 39 |
| du 21/10/24 au 31/10/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 26599 | 82 |
| du 31/10/24 au 12/11/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 15234 | 69 |
| du 12/11/24 au 27/11/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 42885 | 59 |
| du 27/11/24 au 09-12-24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 16562 | 45 |
| du 09/12/24 au 19/12/24 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 29019 | 46 |
| du 19/12/24 au 30/12/24 | Voie de la Liberté, 22 - ATTERT | 9189 | 32 |
| du 30/12/24 au 01/01/25 | Route d'Habay, 92 - Bk 3.37- HEINSTERT | 5394 | 16 |
| TOTAL | | 454027 | 1348 |

## Relevé radar mobile

| DATE | DURÉE CONSTATATION (MINUTES) | TRANCHE HORAIRE | RUE | VILLAGE | VITESSE AUTORISÉE | NOMBRE DE VÉHICULES CONTRÔLES | NOMBRE INFRACTION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9-01-25 | 30 | 09 : 30 | ROUTE DE HABAY | Heinstert | 50 | 44 | 3 |
| 24-01-25 | 35 | 15 : 00 | RUE DES 2 EGLISES | Attert | 30 | 55 | 5 |
| 6-02-25 | 60 | 16 : 00 | VOIE DE LA LIBERTE | Attert | 50 | 107 | 0 |
| 7-02-25 | 35 | 08 : 00 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 84 | 0 |
| 7-02-25 | 30 | 17 : 14 | VOIE DE LA LIBERTE | Attert | 50 | 68 | 0 |
| 20-02-25 | 45 | 07 : 50 | RUE DU MARQUISAT | Thiaumont | 30 | 66 | 3 |
| 21-02-25 | 45 | 07 : 50 | RUE DES 2 EGLISES | Attert | 30 | 68 | 0 |
| 7-03-25 | 50 | 13 : 05 | ROUTE DE REDANGE | Grendel | 70 | 60 | 4 |
| 18-03-25 | 45 | 07 : 45 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 94 | 5 |
| 19-03-25 | 55 | 07 : 38 | RUE DES 2 EGLISES | Attert | 30 | 153 | 23 |
| 27-03-25 | 40 | 07 : 50 | RUE DU MARQUISAT | Thiaumont | 30 | 63 | 4 |
| 28-03-25 | 40 | 07 : 45 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 47 | 5 |
| 31-03-25 | 45 | 07 : 30 | RUE DES 2 EGLISES | Attert | 30 | 95 | 3 |
| 02-04-25 | 30 | 11 : 30 | RUE DU MARQUISAT | Thiaumont | 30 | 43 | 18 |
| 07-04-25 | 40 | 07 : 30 | RUE DES 2 EGLISES | Attert | 30 | 100 | 6 |
| 14-04-25 | 45 | 07 : 40 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 74 | 8 |
| 25-04-25 | 50 | 07 : 30 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 91 | 29 |
| 08-05-25 | 60 | 13 : 44 | RUE DE REDANGE | Grendel | 50 | 102 | 8 |
| 13-05-25 | 30 | 18 : 07 | VOIE DES NEFLIERS | Nothomb | 50 | 56 | 1 |
| 14-05-25 | 50 | 13 : 35 | ROUTE DE REDANGE | Grendel | 70 | 71 | 10 |
| 15-05-25 | 60 | 07 : 30 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 162 | 32 |
| 16-05-25 | 30 | 08 : 15 | VOIE DES NEFLIERS | Nothomb | 50 | 99 | 2 |
| 16-05-25 | 30 | 09 : 50 | RUE DU MARQUISAT | Thiaumont | 30 | 18 | 4 |
| 19-05-25 | 50 | 07 : 20 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 94 | 26 |
| 26-05-25 | 50 | 07 : 30 | MILLEWEE | Metzert | 30 | 102 | 14 |



# Les eaux usées des villages de Heinstert et Nobressart sont maintenant épurées !

## LA COMMUNE D'ATTERT VA INAUGURER UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

**Le chantier de construction de la station d'épuration de Nobressart s'est terminé au printemps 2025. Le collecteur reliant le réseau d'égouttage d'Heinstert à la station d'épuration étant également mis en service, les eaux usées des 2 villages sont donc maintenant épurées.**

Il aura fallu poser 1.360 mètres de conduites gravitaires, 890 mètres de conduites sous-pression, 2 nouveaux déversoirs d'orage et 2 stations de refoulement pour permettre d'acheminer et de traiter les eaux usées de ces villages à la station d'épuration.

Des efforts ont également été réalisés afin d'éliminer des eaux claires parasites de l'égout à Nobressart, notamment par l'élimination d'eau provenant d'une source et par le remplacement d'un collecteur qui n'était plus étanche.

C'est une belle avancée pour la protection et l'amélioration de la qualité des eaux de surface de la vallée de l'Attert. La station d'épuration de Nobressart est la 7ème station d'épuration publique de la commune avec celles d'Attert, Thiaumont, Lischert, Metzert, Tontelange et Nothomb. Elle permet de traiter les eaux usées de 1 600 équivalents-habitants supplémentaires.

La construction de la station d'épuration et des collecteurs a nécessité un investissement total d'un peu plus de 4 000 000 €. Ce montant et les frais de fonctionnement sont entièrement financés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) au travers du CVA (Coût Vérité Assainissement) que chaque ménage paie proportionnellement à sa consommation d'eau de distribution.

## UNE PORTE OUVERTE AU PUBLIC

Une journée porte ouverte est organisée

**le dimanche 14 septembre 2025 de 10h00 à 12h00**

à l'adresse suivante : Rue du centre à Nobressart.

Le public est attendu nombreux afin de visiter les installations, comprendre les enjeux de la gestion des eaux usées et apprendre leurs obligations en matière de raccordement à l'égout. Le thème de la gestion des eaux pluviales à la parcelle sera également présenté.



## QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

**L'impact positif sur l'environnement de la mise en service de stations publique est d'autant plus important si toutes les habitations sont bien raccordées aux égouts. A cette fin, vous devez :**

- **raccorder votre habitation** à l'égout (si ce n'est pas encore fait). C'est une imposition du Code de l'Eau. Ce raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Collège communal ;
- **déconnecter votre fosse septique.** La station d'épuration est conçue pour traiter toutes les eaux usées du village et de manière plus efficace qu'une fosse septique. Votre fosse septique est donc devenue inutile. En la mettant hors service, vous éviterez les frais de vidange !
- **privilégier l'évacuation de vos eaux claires (eaux pluviales et eaux de drainage) autrement que dans l'égout.** Cherchez une alternative : ruisseau, fossé, infiltration... En cas de fortes pluies, ces eaux claires surchargent les égouts ce qui engendre des risques de débordement. De plus, la dilution des eaux usées est nuisible pour le fonctionnement d'une station d'épuration.

## POUR EN SAVOIR PLUS ?

Consultez les brochures d'IDELUX Eau

Téléchargeables sur www.idelux.be > Eaux > Trouvez votre régime d'assainissement > Connaître vos obligations en zone d'assainissement collectif

- « Se raccorder à l'égout ? Une obligation ! »,
- « Déconnecter la fosse septique de son habitation »,

- contactez le service Travaux de votre commune
- contactez un conseiller en environnement IDELUX Eau au 063/231811




## UNE STATION D'ÉPURATION NE DIGÈRE PAS TOUT !

Les déchets tels que les lingettes, huiles, graisses de friteuse, solvants, restes de peinture ou d'hydrocarbures nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration. Les lingettes, par exemple, obstruent et finissent par bloquer les pompes qui alimentent les stations. Par conséquent, les eaux sont moins bien épurées et peuvent encore contenir ces polluants lors du rejet à la rivière !

Votre recyparc est quant à lui équipé pour recevoir ces déchets. De cette manière, vous êtes certain que vos produits seront correctement traités, dans les filières appropriées et dans le plus grand respect de l'environnement.

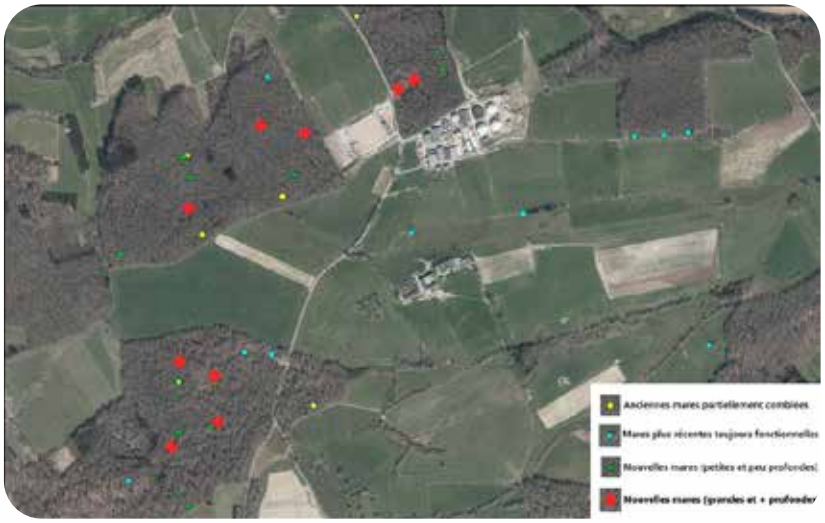
Si vous êtes curieux de savoir que faire et ne pas faire avec vos eaux usées, consultez « Le petit livre des toilettes » !

Retrouvez cette brochure sur le site www.idelux.be > Eaux > Sensibilisation tous publics > Les égouts ne sont pas des poubelles.

# Parc Naturel :
# Description du projet de création d'un réseau diversifié de mares forestières

*Les mares ont un intérêt indéniable pour la biodiversité et c'est également le cas en milieu forestier même si elles se font plus discrètes.*

Les mares ont un intérêt indéniable pour la biodiversité et c'est également le cas en milieu forestier même si elles se font plus discrètes. En effet, en plus de contribuer à la temporisation des eaux pluviales et donc l'atténuation des inondations, les mares permettent à de nombreuses espèces animales de s'y abreuver, s'y développer ou de s'y reproduire (mammifères, oiseaux, odonates, amphibiens...). Ce type de milieux est malheureusement en déclin et impacte donc la faune et la flore interdépendantes. Une des causes de ce déclin est le fait que ces mares finissent par se combler par l'accumulation de feuilles. C'est pourquoi il faut occasionnellement entretenir ces mares par un curage partiel et par l'abattage des ligneux leurs faisant de l'ombre et les remplissant petit à petit de matière organique. Afin d'éviter de devoir « rajeunir » toutes ces mares d'un coup (et donc d'impacter la faune et la flore associées lors de travaux de curage), il est important d'avoir un réseau de mares d'âges variés. Ceci permet une dispersion des espèces, depuis les mares anciennes (qui se comblent et s'assèchent petit à petit) vers des mares plus jeunes.



→ Réseau de mares entre Tontelange et Grendel

C'est pourquoi, dans le cadre d'un subside extraordinaire alloué par le SPW - DNEV (Direction de la Nature et des Espaces verts), le Parc naturel de la Vallée de l'Attert (PNVA) a proposé un projet visant la création d'un réseau diversifié de mares forestières :

- En inventoriant et en **maintenant les mares anciennes** en phase d'atterrissement (processus naturel de comblement par la matière organique) ;
- En **creusant de nouvelles mares** de différentes tailles, formes et profondeurs.

**Le PNVA a donc décidé de renforcer le réseau de mares de la commune d'Attert et en particulier dans les alentours de Faascht. Comme le nom de la rue « Rue des fagnes » le laisse présager, les bois présents ici sont propices à la création de mares et possèdent déjà pas mal de dépressions naturelles humides sur sol argilo-marneux.**

En atteste d'ailleurs la présence d'anciennes mares (points jaunes sur la carte). Plutôt que de curer celles-ci, nous avons donc décidé d'en creuser des nouvelles à proximité afin de disposer de mares d'âges et de stades variés dans le but d'offrir une transition naturelle à la flore et la faune actuelles. Nous avons choisi différentes tailles de mares avec des formes très variées et réfléchies dans le but d'y favoriser la vie (pente douce, grandes longueurs/circonvolutions de berges, exposition au soleil, micro-habitats, etc,...). Grâce à cette grande diversité, ce réseau de mares devient très robuste face aux changements climatiques mais aussi face au phénomène d'atterrissement. De plus, ce projet s'inscrit dans un réseau à plus grande échelle puisque des mares agricoles et forestières plus récentes sont présentes en pourtours des bois concernés (points bleus sur la carte).

**En tout, 20 nouvelles mares ont été creusées, 11 de petite taille et 9 de grande taille.**

## LES PETITES MARES :

En forme de haricot/croissant de lune (en vert sur la carte) : 8m de long sur 3m de large (environ 25 m²) en pente douce sur toute la longueur exposée au sud et ne dépassant pas 60 cm de profondeur.

Ce type de mare se réchauffe plus vite en début de saison et peut temporairement s'assécher en été, mais ces caractéristiques entrainent justement une faible présence en prédateurs d'œufs/larves d'amphibiens et sont donc recherchées par certaines espèces.



→ Exemple de petite mare en haricot



→ Exemple de grande mare (partiellement remplie) en forme de trèfle à 4 feuilles (4 fosses de survie) autour d'un îlot central

## LES GRANDES MARES :

De formes plus variées (en rouge sur la carte), elles possèdent des fosses de survie de plus d'un mètre de profondeur permettant aux organismes de survivre à des épisodes de sécheresse ou de rester hors de portée du gel. Ces fosses de survie sont reliées entre elles par des zones de faible profondeur (entre 20 et 40 cm). Ces mares sont (lorsque cela était possible) composées d'un îlot central issu d'une ancienne souche ce qui apporte des micro-habitats au niveau du système racinaire. Elles font environ 20x20m (400m2) et possèdent des berges sinueuses afin d'augmenter la longueur de berge. C'est en effet, près des berges, et dans les zones de faible profondeur que la vie est la plus foisonnante, puisque des plantes peuvent s'y installer et offrir des abris mais également des supports de pontes aux amphibiens et libellules.



→ Hibernaculum fait de branches, de troncs et de terre

La gestion sur le long terme a été pensée en étroite collaboration avec le DNF car les bois dans lesquels ces mares ont été creusées sont communaux et gérés de manière durable via les principes « Pro Sylva » favorisant la fonction naturelle de la forêt et empêchant les mises à blanc. Ils sont par ailleurs en zones NATURA 2000 UG8 « Forêts indigènes de grand intérêt biologique ». Les mares qu'ils contiennent ont donc de beaux jours devant elles.

Des abattages étaient prévus de manière éparse dans ces bois et les sites des nouvelles mares ont été sélectionnés en priorité dans les zones où un arbre avait été abattu et créait un puits de lumière favorable à la vie. Sur certains emplacements, les pourtours des mares ont été davantage éclaircis en abattant quelques jeunes arbres afin d'augmenter l'apport de lumière qui est primordial au bon fonctionnement d'une mare. Le bois mort ayant également un impact immense -mais méconnu- sur la santé et la richesse d'un milieu (Voir le numéro spécial des Carnets des Espaces Naturels N° 23 « Le bois mort »), ces arbres ont été laissés sur place et disposés en andains en bordure de mares afin de servir d'habitats supplémentaires et d'abris pour passer l'hiver (hibernaculum).

# Un agenda bien rempli au GAL !

*Le Groupe d'Action locale est une ASBL qui met en place de nombreux projets dans l'objectif de créer du lien, soutenir les projets locaux et favoriser l'innovation au sein des trois communes rurales qui le composent (Arlon, Attert et Messancy), tout en favorisant la transition écologique des territoires.*

## Quelques nouvelles de nos projets...

### JOURNÉE DES JARDINS-FORÊTS À ARLON
### MERCREDI 24 SEPTEMBRE

Dans le cadre du 1er Festival des jardins-forêts de Belgique (21-29 septembre), le jardin-forêt expérimental d'Arlon, **situé à côté de l'arboretum de Frassem, ouvrira ses portes le mercredi 24/09 de 9h à 11h.**

Claire Mauquié, fondatrice de l'École de la Forêt Gourmande et spécialiste des forêts comestibles, accompagnera la visite. Elle partagera son expérience et les clés pour imaginer des espaces nourriciers et résilients, accessibles à tout le monde.

› **L'après-midi, elle proposera également un atelier autour de la cuisine de la forêt** au jardin-forêt vivrier de l'Écrin du Moulin, à Udange.

› **Atelier sur inscription** – information à venir sur le site du GAL : www.galarelerland.be

**Une question ?**

Samuel Claisse – 063/78 49 91
samuel.claisse@galarelerland.be



### REJOIGNEZ UNE ENQUÊTE CITOYENNE SUR NOTRE ALIMENTATION !

- Vous apportez beaucoup d'attention à votre alimentation : à la qualité, à l'origine, au gout des aliments que vous consommez ?
- Les changements climatiques et l'épuisement des ressources vous inquiètent et vous vous questionnez sur notre alimentation de demain ?
- Vous aimeriez mieux comprendre qui vous nourrit et comment ?

**De septembre 2025 à mars 2026, partez enquêter sur le terrain avec Nature Attitude et le GAL Arelerland.**

Le fil conducteur sera la filière des céréales et du pain. Pourquoi ? Parce que les céréales constituent notre nourriture quotidienne, qu'elles posent beaucoup de questions et surtout, que la filière des céréales panifiables est particulièrement fragile et peu développée sur notre territoire. Au cours des 6 mois de l'enquête, vous la découvrirez grâce à des rencontres avec tou·tes les acteur·rices qui la composent. Passionnante et gratuite, cette enquête vous permettra de rencontrer une quinzaine d'autres citoyen·nes. Et si, ensemble, vous élaboriez des propositions innovantes pour relocaliser une partie de notre alimentation ?

**Infos pratiques :**
Participation obligatoire au weekend de lancement :
13 et 14 septembre 2025

Envie de rejoindre ce projet ?
Contactez Nature Attitude :
063/42 47 27
info@natureattitude.be

### TOUR DE PLAINE AVEC HERVÉ COVES VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Nous aurons le plaisir d'accueillir Hervé Coves pour un tour de plaine dédié aux agriculteur.rices du territoire du GAL.

**Plus d'informations et inscriptions à venir sur le site internet : www.galarelerland.be**

### TOUR DE PLAINE AVEC HERVÉ COVES VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Nous aurons le plaisir d'accueillir Hervé Coves pour un tour de plaine dédié aux agriculteur.rices du territoire du GAL.

**Plus d'informations et inscriptions à venir sur le site internet : www.galarelerland.be**




## CHEVEUX AU VENT S'INVITE À LA MARCHE EN SOIRÉE DU 31 JUILLET À ATTERT

### DES ARBRES, DES ÉLÈVES ET UNE BELLE SURPRISE !

Cette année, la marche en soirée organisée à Attert (Cothurne) le 31 juillet prendra une dimension particulière grâce à la collaboration entre l'ASBL Cheveux au Vent et le Syndicat d'Initiative d'Attert.

À cette occasion, les vélos adaptés de l'ASBL seront présents sur le parcours, avec, à leur bord, des co-pilotes résidant dans la commune d'Attert. Ce sera une belle opportunité pour les marcheur·euses de découvrir en pleine action la démarche humaine et solidaire portée par Cheveux au Vent.

L'objectif de l'ASBL est simple et profond : créer du lien entre les pilotes bénévoles et les co-pilotes. Ces balades permettent aux passager·ères de sortir des structures institutionnelles, de profiter du plein air, d'échanger, de rire, et de vivre un moment de partage authentique.

Vous aimeriez devenir pilote vous aussi ? N'hésitez pas à prendre contact : je me ferai un plaisir de vous expliquer comment vous pouvez vous former pour rejoindre notre belle équipe de pilotes.

Véronique Demeuse – 063/78 49 93
veronique.demeuse@galarelerland.be

## À VOS AGENDAS : GRANDE JOURNÉE DES PILOTES DE VÉLOS ADAPTÉS 27 AOÛT À ARLON

Le 27 août prochain, le GAL organise une journée dédiée aux pilotes de vélos adaptés à Arlon. Cet événement mettra à l'honneur les pilotes et co-pilotes de l'ASBL Cheveux au vent des trois communes du territoire du GAL : Messancy, Attert et Arlon.

Une journée festive et conviviale, placée sous le signe du partage, de la rencontre et du plaisir de rouler ensemble. Ce sera l'occasion de valoriser l'engagement des pilotes, de faire connaître les vélos adaptés au grand public et de renforcer les liens entre les participant·es venu·es des quatre coins du territoire.

Plus d'informations à venir sur notre site internet : www.galarelerland.be.

Arelerland
Groupe d'Action Locale
Arlon - Attert - Messancy

### CONTACTS

info@galarelerland.be
063/78.49.94
@galarelerland

**www.galarelerland.be**

# Fonds Social Chauffage
# Allocation de chauffage




*Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage aux personnes rencontrant des difficultés à payer leur facture.*

## TYPES DE CHAUFFAGE ÉLIGIBLES

- Gasoil de chauffage
- Pétrole lampant (type C)
- Gaz propane en vrac

## CONDITIONS D'ACCÈS

Vous devez appartenir à l'une des catégories suivantes :

**1re catégorie :**

Bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance soins de santé (statut BIM), et le revenu du ménage doit également répondre aux conditions de la 2e catégorie.

**2e catégorie :**

Ménages à faibles revenus :
Les revenus annuels bruts imposables du ménage doivent être inférieurs ou égaux à **24.814,75 €**, augmentés de **4.591,85 €** par personne à charge.

Les revenus nets des personnes à charge doivent être inférieurs à **3.980 €**, sans tenir compte des allocations familiales ni des pensions alimentaires versées pour les enfants.

**3e catégorie :**

Personnes surendettées :

- Bénéficiant d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes.
- Et dont le CPAS a constaté l'impossibilité de faire face au paiement de la facture de chauffage.

## MONTANT DE L'ALLOCATION

Le montant dépend :

- du type de chauffage,
- du prix par litre,
- et de la catégorie à laquelle appartient le demandeur.

La livraison du combustible doit avoir lieu entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 et 20 cents par litre.

Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, l'allocation est octroyée pour un maximum de 1.500 litres.

## OÙ ET QUAND INTRODUIRE VOTRE DEMANDE ?

CPAS d'ATTERT
Voie de la Liberté, 109
6717 ATTERT
063/22.54.18
Délai : dans les 60 jours suivant la livraison.

## DOCUMENTS À FOURNIR

- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie de la facture ou du bon de livraison
- Si vous habitez dans un immeuble à appartements : attestation du propriétaire ou du gestionnaire mentionnant le nombre de logements concernés
- Pour la 3e catégorie : copie de la décision d'admissibilité ou attestation du médiateur de dettes

## VÉRIFICATION DES REVENUS

Le CPAS consultera, par voie informatique, vos données de revenus ainsi que celles des membres de votre ménage, directement auprès du SPF Finances.

Le CPAS peut vous contacter en cas de besoin d'informations complémentaires.

accompagner lorraine

## NOUS SOMMES UNE ÉQUIPE LOCALE DE SOINS PALLIATIFS À DOMICILE ET MAISON DE REPOS ET DE SOINS

### NOS MISSIONS

- Maintien de la personne atteinte d'une maladie grave à son domicile
- Accompagner la fin de vie et les symptômes pénibles
- Ecoute bienveillante et soutien de la personne malade et de ses proches
- Collaboration avec les différents services

**Infirmières disponibles 24h sur 24h**

**Volontaires assurent une présence respectueuse**

**Gratuité des différents services**

### NOUS SOUTENIR

Vous desirez soutenir notre association pour qu'elle puisse répondre à ses nombreuses demandes ?

Vous pouvez verser vos dons sur le compte de l'asbl "accompagner lorraine" 263 , rue de l'église 6717 Attert : **BE63 2670 1034 8808**

*Merci pour votre soutien*



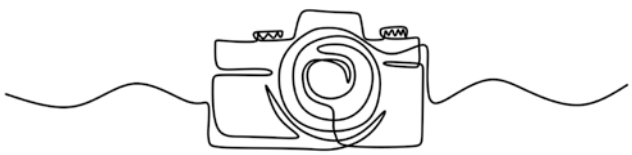
# Appel à vous !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal d'avril nous a été envoyée par Bénédicte Herlinvaux.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : marie-elisa.thieltgen@attert.be



# Commémoration aux anciens combattants de la Guerre de Corée

*C'est avec une profonde émotion que nous nous sommes rassemblés à la mi-juin pour honorer la mémoire des 118 soldats belges et grand-ducaux, dont certains de nos fils d'Attert, tombés au champ d'honneur lors de la guerre de Corée.*



Ce conflit, souvent appelé la "guerre oubliée", résonne fortement. Entre 1950 et 1953, quelque 3 500 volontaires belges et 35 luxembourgeois ont courageusement défendu la liberté, la paix et la justice. Leur sacrifice, bien que coûteux en vies, n'a pas été vain.

La présence nombreuse des anciens combattants et du Colonel Marc Verbeeren, nouveau commandant militaire de la Province du Luxembourg a souligné l'importance de ce devoir de mémoire et de la reconnaissance de ces sépultures comme sépultures de guerre. En déposant nos gerbes au pied des deux monuments dédiés aux sacrifices de nos anciens combattants, nous avons réaffirmé notre gratitude éternelle et notre respect.

Le courage de ces hommes nous rappelle l'importance de défendre la paix. Que leur mémoire perdure à jamais.



## Avis aux propriétaires de chiens : quelques rappels importants !

*Pour le bien-être de tous – humains comme animaux – nous vous rappelons que tous les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils se trouvent dans des lieux accessibles au public, que ces lieux soient publics ou privés (article 96 du Règlement général de police administrative de la commune d'Attert).*

Il est essentiel que chaque maître puisse garder le contrôle de son compagnon à tout moment, afin d'éviter tout incident ou situation délicate. Par ailleurs, il est strictement interdit de laisser son animal divaguer sur l'espace public (article 95 du même règlement). Ces règles existent avant tout pour garantir la sécurité et la tranquillité de chacun, y compris celle de nos amis à quatre pattes !



Malheureusement, trop d'incidents récents sur notre territoire nous rappellent l'importance du respect de ces consignes.

**Merci de votre compréhension et de votre collaboration.**

Ensemble, faisons de notre commune un lieu agréable et sécurisé pour tous.

**Vous pouvez consulter le Règlement général de police administrative de la commune d'Attert dans son intégralité sur notre site internet :**

https : //www.attert.be/notre-commune/page-reglements/rglts/reglement_general_police_2013_version-coordonee_20160129.pdf

# Bienvenue à l'école communale d'Attert !

Située au cœur du village d'Attert, notre école offre un cadre chaleureux et stimulant pour accompagner votre enfant dans son développement scolaire, personnel et social. Avec une équipe pédagogique engagée et des méthodes innovantes et actives, nous avons à cœur de proposer un enseignement de qualité adapté aux besoins de chaque élève.



## CONTACTS

Rue des Potiers, 308
6717 Attert

**Mme COLLIN Véronique**
063/23.42.26
veronique.collin@ecoleattert.be

## UN APPRENTISSAGE EN LIEN AVEC LA NATURE

Nous accordons une place importante à la découverte du monde qui nous entoure. Grâce à des activités de l'école du dehors en partenariat avec le CRIE d'Anlier, les élèves explorent leur environnement et apprennent en plein air pour certaines activités. Notre découverte du printemps par exemple, incluant des jeux interactifs et des expériences pratiques, a éveillé la curiosité des enfants et renforcé leur connexion avec la nature.

## DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET INTERACTIFS

Nous croyons que l'apprentissage passe aussi par le plaisir et la créativité. Le carnaval et les ateliers artistiques et musicaux permettent aux enfants de s'exprimer et de développer leur sens artistique tout en favorisant le partage et la coopération. La fête annuelle de l'école est également un moment convivial de partage entre école et familles.
La cueillette des pommes et le passage du pressoir à jus sont toujours des moments appréciés !







## UNE ÉCOLE FAMILIALE ET ACCUEILLANTE

Nous sommes convaincus que l'école joue un rôle essentiel dans le bien-être des enfants. Notre approche favorise la proximité entre les enseignants, les élèves et les familles, garantissant un suivi personnalisé et une communication ouverte. Les classes de dépaysement organisées tous les deux ans permettent des activités multi-âges où les grands parrainent les plus jeunes. Les élèves plus jeunes bénéficient d'un accompagnement bienveillant, ce qui facilite leur intégration et leur adaptation à l'école. Les plus grands développent un sens des responsabilités et apprennent à être des modèles pour leurs filleuls, et ce tout au long de l'année scolaire

# Des nouvelles de l'école communale de Nobressart





## UNE JOURNÉE À LA FERME

**Superbe journée à « l'étable de la fontaine » à Bellefontaine pour les élèves de maternelle.**

Avec le fermier Stany et la fermière Sylvie, ils se sont occupés des différents animaux de la ferme. La journée s'est terminée par une chouette promenade mouvementée dans la remorque du tracteur de Stany. Le tout sous un grand soleil.







## LES P'TITS TOQUÉS À L'ÉCOLE

**Cette année, les enfants de P1-P2-P3 sont entrés dans la peau d'un chef-cuisinier. Leur mission, concocter une recette de leur choix.**







Les petits cuisiniers ont listé les ingrédients et les ustensiles nécessaires. Ils ont, bien sûr, rédigé et illustré leur recette, étape par étape.

Ils ont aussi rédigé et présenté en classe, un petit exposé sur un ingrédient-mystère utilisé dans leur recette.

Dans la cuisine de l'école, avec l'aide des copains, chacun a pu nous montrer ses talents de cuisinier en réalisant sa recette. Que des grands-chefs en herbe !

Nous avons, bien sûr, dégusté toutes nos recettes et ça c'était miam-miam-miam (géant, délicieux, magique, ... ) ! Il n'en restait jamais une miette. Défi réussi !

## ANIMATION CAP-SCIENCES : INITIATION À LA ROBOTIQUE



**Durant l'atelier, les enfants ont utilisé des objets programmables afin de leur faire réaliser de petits trajets.**

Nous avons, tout d'abord, comparé les composants d'un robot à nos organes sensoriels.

Nous avons programmé des petits robots (Matatalab©, Sphero indi©, un robot détecteur de couleurs).

Nous avons dû faire preuve de logique et perception spatiale ... et ça, c'est pas simple ! Mais qu'est-ce que c'était chouette !

## UNE ANNÉE DE CORRESPONDANCE SCOLAIRE ENTRE L'ÉCOLE DE NOBRESSART ET L'INSTITUT SAINTE-MARIE D'ARLON

**Au fil de cette année scolaire, une belle aventure d'échanges et de découvertes a vu le jour entre les élèves des 4-5-6 de l'école de Nobressart et une classe de 6ème de l'Institut Sainte-Marie d'Arlon. Cette correspondance, débutée par de simples lettres et dessins, s'est ponctuée par deux très belles rencontres.**



### UNE IMMERSION AU CŒUR DE L'APICULTURE ET DE L'HISTOIRE À ARLON

Après plusieurs mois d'échanges, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que notre classe a répondu à l'invitation des élèves arlonais. À notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis et plongés dans le monde fascinant des abeilles. Les élèves et leur enseignant, Yves Piraux, nous ont expliqué le fonctionnement de leur ruche pédagogique, puis nous avons appris à extraire le miel. La matinée s'est clôturée par un somptueux banquet organisé par nos hôtes. La journée s'est poursuivie par la visite du musée gallo-romain d'Arlon accompagnés par Colette Malvaux, guide passionnée. Nous avons découvert les vestiges et les trésors de l'époque gallo-romaine, enrichissant ainsi nos connaissances sur l'histoire de notre région.



### À LA DÉCOUVERTE DE NOBRESSART, « UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE »

Une semaine plus tard, c'était au tour des élèves ismaliens de découvrir Nobressart, fièrement reconnu comme l'un des plus beaux villages de Wallonie. C'est à l'aide de vieilles cartes postales du siècle passé qu'ils ont été sensibilisés au charme de l'architecture préservée de notre village. Ensuite, nous sommes partis en promenade en forêt, à la recherche de traces et d'empreintes d'animaux. La journée s'est terminée par un repas convivial dans un chalet en plein cœur de la forêt . Nous profitons de cet article pour remercier la Maison du Parc Naturel pour le prêt de ce chalet et les animations qu'ils nous proposent tout au long de l'année. C'est une réelle chance d'avoir un lieu et des experts qui nous permettent d'enrichir nos connaissances et nous sensibilisent à la beauté de la nature qui nous entoure.

# À l'école communale de Thiaumont

## CONTACTS

Rue du Marquisat, 198 6717 Thiaumont

**Mme BAUDOIN Sylvie**
063/22.13.74 - 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

L'année touche à sa fin, clôturant une année autour de nos thèmes et remplie de projets...

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

**Lors du spectacle de la fête de l'école, les élèves ont incarné plusieurs métiers de la scène.**

De metteur en scène à costumier, en passant par créateur de décors, régisseur ou encore ingénieur du son, et évidemment acteur...

Ils nous ont proposé une prestation de qualité, à l'image des spectacles spontanés qu'ils nous proposent tout au long de l'année.

Il s'agissait d'un spectacle collaboratif, dans lequel chaque scène était jouée par les élèves d'une classe différente, avec pour fil conducteur une ronde chantée par les élèves de maternelle.
Encore bravo à nos jeunes stars !



## POUR CEUX QU'ON AIME

Toujours dans le thème (la biodiversité), même lorsqu'il s'agit de gâter Papa et Maman, les maternelles ont réalisé des cadres sur les saisons et des porte-photos en forme d'abeilles.

**Les primaires, eux aussi, ont confectionné un cadeau à offrir à « Ceux qu'on aime ».**



## « FIN D'ANNÉE » VEUT AUSSI DIRE « ANNÉE SUIVANTE » !

Nous pensons déjà à nos récoltes futures, dans nos bacs à plantations. Des herbes aromatiques, des courges, des tomates,...

**Les élèves ont déjà été mis à contribution pour semer, replanter, arroser ces plantes qui nous permettront de réaliser quelques soupes ou autres préparations pour l'an prochain !**






# À Nothomb une école futée au soleil !

**À l'école de Nothomb, les élèves de première et deuxième primaire se sont intéressés aux effets du soleil sur la peau.**

Dans le cadre d'un projet proposé par la Fondation contre le cancer, nous avons eu la chance de recevoir une malle pédagogique remplie de ressources variées : expériences scientifiques, lectures enrichissantes et activités ludiques. Le but ? Devenir une véritable « École Futée au Soleil » !

## Attention au soleil !

Tout d'abord, grâce à différentes expériences, nous avons découvert pourquoi il est important de se protéger du soleil. Crème solaire, vêtements anti-UV, lunettes de soleil… ces protections n'ont désormais plus de secrets pour nous !

Nous avons ensuite chacun identifié notre type de peau et réfléchi à la manière dont nous devrions nous protéger en fonction de celui-ci. À travers l'analyse de scènes de la vie quotidienne, nous avons appris à repérer les comportements à adopter pour éviter les coups de soleil.

## Nous nous sommes aussi intéressés au monde animal

Comment les animaux se protègent-ils du soleil ? Une découverte aussi surprenante qu'amusante !

## Jouons, apprenons !

Enfin, pour clôturer ce projet en beauté, nous avons participé à un jeu de plateau par équipes, qui nous a permis de réviser tous les savoirs et savoir-faire acquis durant ces activités.

Un grand merci à la Fondation contre le cancer pour ce matériel pédagogique de qualité. Nous sommes désormais des experts du soleil et de la protection de la peau !

Ecole Communale de Nothomb

CONTACTS

69, rue Nicolas Roeltgen 6717 Nothomb

Mme GRAISSE Julie

063/21.71.84 - 0494/44.87.51

direction@ecolenothomb.be

# Des nouvelles de l'école communale de Heinstert



## CONTACTS

Chemin des Ecoliers, 193
6717 Heinstert

Mme BAUDOIN Sylvie
063/22.12.20 - 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

### CLASSE DU DEHORS - SILENCE ÇA POUSSE

**En ce mois de mai, nos élèves ont profité des beaux jours pour faire un peu de jardinage les mercredis matins. Notre école bénéficie de plusieurs bacs à fleurs devant l'école ainsi que six carrés de potager dans la cour.**

Désherber, gratter, déplanter, replanter, semer, arroser, ... autant de compétences à développer pour nos petits élèves qui ont géré de main de maître ce jardinage.
Parmi les essences plantées, on retrouve les marguerites, les surfinias, les verveines, ... Ces plantes n'ont plus de secrets pour nos élèves. Nous avons replanté les rosiers et autres vivaces déjà présentes.

En ce qui concerne le jardin, nous l'avons bien nettoyé et avons planté un groseillier, un framboisier et un mûrier dont nous espérons pouvoir nous régaler de leurs fruits.
Nous avons terminé par mettre en pot une graine qui , soyez-en sûr, nous donnera un joli tournesol.

Une école, une classe florissante et ouverte à la diversité et à l'inclusion.

## PETIT PROJET

## DES JARDINIERS EN HERBE

### MAIS QUI SOMMES-NOUS ?

**A l'école de Heinstert, il y a une classe à visée inclusive. C'est un projet pilote de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette classe relève de l'enseignement spécialisé de type 2. C'est une collaboration de deux écoles rassemblées en une; l'école communale de Heinstert et l'école fondamentale du Mardasson de Bastogne.**

Au travers de cet article nous vous présentons un des "mini" projets de notre classe qui se veut dynamique, en construction et toujours en recherche. Une classe à visée inclusive, c'est une classe transversale et multi niveaux regroupant des élèves âgé(e)s de 4 à 12 ans qui relèvent de l'enseignement spécialisé.





# LA MARCHE HOUBLONNÉE





**Il est 11h00. Nous arrivons à l'école communale d'Heinstert. Nous ajustons les lacets de nos chaussures car comme 500 autres participants, nous allons partir pour une belle balade de 5 km à travers la forêt d'Anlier. Heureusement, 4 arrêts étaient prévus pour se reposer…mais surtout pour déguster des bières, des softs et des produits locaux.**

A chaque arrêt, une activité était proposée : concert de trompes de chasse, initiation au badminton et spectacle musical de Julien Michel, artiste finaliste de « The Voice ». Nous pouvions aussi réaliser des photos rigolotes à l'aide d'accessoires pour un maximum de souvenirs hilarants. De plus, entre chaque arrêt, nous avions illustrer des expressions en rapport avec l'eau que les marcheurs devaient décoder : « Avoir l'eau à la bouche », « Pleuvoir des cordes », « La goutte d'eau qui fait déborder le vase »,…

Nous avions écrit la solution de chaque devinette à l'arrière de la devinette suivante. De retour à l'école, l'harmonie « La Concordia » nous a joué quelques morceaux bien connus avant de laisser la place à une ambiance de folie grâce à la Zikavane. L'occasion de profiter d'une petite restauration et d'un dernier verre tout en dansant. Bref, un dimanche 30 mars, comme nos estomacs…bien remplis !

**Les élèves de 4e primaire**



# Stages multisports à Tontelange
# Été 2025

*L'administration communale d'Attert et le hall sportif "Um Bruch" organisent trois semaines de stages multisports à destination des enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances d'été 2025. Ces stages offrent l'opportunité de découvrir une grande variété de disciplines sportives dans une ambiance dynamique, conviviale et encadrée par des animateurs passionnés.*

***Il reste de la place pour la semaine du 11 au 15 août***



## HORAIRE

- Activités de 09h00 à 16h00
- Garderie disponible de 08h00 à 17h00

## TARIF

- 80€ par enfant
- Réductions disponibles pour les familles (tarifs dégressifs selon le nombre d'enfants inscrits)

## À PRÉVOIR

- Un pique-nique pour le repas de midi
- Des collations
- Une tenue de sport adaptée et des chaussures d'intérieur

## LIEU

- Hall sportif "Um Bruch" – Tontelange

*Ces stages constituent une excellente manière pour les jeunes de rester actifs, de développer leur esprit d'équipe et de découvrir de nouvelles passions sportives durant l'été !*

**Inscriptions :**
**centresportif@attert.be**

**Informations :**
**0471/50.61.66**

## STAGE D'ÉTÉ MULTISPORTS

AU HALL SPORTIF "UM BRUCH"

**Stage n°1**
du 07 au 11 juillet 2025

**Stage n°2**
du 14 au 18 juillet 2025

**Stage n°3**
du 11 au 15 août 2025



- de 7 à 12 ans
- *Prévoir un pique-nique pour midi et des collations*
- 80€/enfant et tarifs dégressifs pour les familles
- *De 9h00 à 16h00*
  *Garderie dès 8h00 et jusque 17h00*
- Tenue et chaussures sportives adaptées

um bruch ATTERT

**INSCRIPTIONS**

centresportif@attert.be
0032471506166

# Le Pickleball débarque à Attert !

*T'es-tu déjà dit que tu n'étais pas fait pour les sports de raquette ? Nous allons te prouver que tu as tort… Envie de bouger, de t'amuser et de rencontrer du monde dans une ambiance conviviale ? Dès septembre, viens découvrir un sport accessible, ludique et en plein essor : le pickleball !*

**Qu'est-ce que le pickleball ?**

Le pickleball est un savoureux mélange de tennis, de badminton et de tennis de table. Il se joue sur un petit terrain, avec une raquette plate et une balle perforée. Facile à apprendre, il suffit de quelques minutes pour commencer à jouer et prendre du plaisir.

C'est le sport idéal pour se maintenir en forme tout en s'amusant, accessible à tous les niveaux, que tu sois débutant ou joueur confirmé.

**Pourquoi essayer ?**

- Activité conviviale, sans pression.
- Sport doux pour les articulations, parfait pour garder la forme.
- Rapide à prendre en main : plaisir immédiat !
- Très populaire aux États-Unis et en plein essor en Europe. Jeu libre, mais encadré.

**Chaque séance est encadrée par un moniteur, présent pour :**

- assurer le bon déroulement des séances et des parties.
- donner quelques conseils techniques si tu le souhaites.
- veiller à la sécurité et à la bonne ambiance sur le terrain.

**Deux formules tarifaires au choix :**

- 6 €/personne la séance
- ou une carte de 10 séances à 50 €

Tous les samedis de 9h00 à 11h00

**Durée :** 2 heures

**Maximum 28 participants** par séance

Inscription obligatoire pour chaque séance

**Lancement du projet : l'activité pourra évoluer au fil du temps !**

Le samedi étant parfois difficile à bloquer chaque semaine, ce système nous semble le plus simple et le plus souple, un peu à la manière des cours collectifs en salle de sport.

Idéal pour progresser, se défouler, transpirer, partager des moments sans stress et rencontrer d'autres passionnés !

Rejoins-nous dès septembre pour découvrir ce sport captivant, à mi-chemin entre stratégie et fun.

*Une activité dynamique, accessible, et résolument tendance !*




## CONTACTS

Hall sportif "Um Bruch"
Au village, 3 à Tontelange

**Renseignements et inscriptions :**
**centresportif@attert.be**
**0471/50.61.66**

# Retour sur une Fête de la Musique 2025 mémorable à Attert !



Ce samedi 21 juin, la commune d'Attert a vibré au rythme de la Fête de la Musique !

Cet événement très attendu a été l'occasion de mettre en lumière le talent de plusieurs groupes dont des groupes locaux, offrant aux habitants un après-midi et une soirée empreints d'une ambiance conviviale et chaleureuse.

Dès le début de l'après-midi, et pour la toute première fois cette année, la scène a accueilli un groupe dédié aux enfants, lançant les festivités sur une note joyeuse pour les plus jeunes. Ensuite, une succession d'artistes de notre région a pris le relais, démontrant la richesse et la diversité de notre scène musicale locale. Le public, venu nombreux, a pu apprécier ces prestations dans une atmosphère des plus agréables, prolongeant les festivités jusque tard dans la soirée.

La réussite de cette journée est le fruit d'un travail d'équipe exceptionnel. La commune d'Attert tient à exprimer sa profonde gratitude aux membres de la Commission culturelle pour leur dévouement et leur énergie, aux ouvriers communaux pour leur efficacité et leur précieux soutien logistique, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont généreusement accordé de leur temps pour l'organisation et la mise en place de cet événement. Votre implication a été essentielle pour faire de cette Fête de la Musique un succès retentissant.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine ! Marquez vos calendriers : la Fête de la Musique 2026 vous donne déjà rendez-vous pour de nouvelles découvertes musicales et de beaux moments de partage à Attert.





ISIDORE



MONSIEUR NICOLAS




EL TCHIA QUE VARA


NOME






PEPE


AL WELLENS

Merci à tous pour votre présence !



# Les rendez-vous Histoire de l'Art de la Commission Culturelle

*Cet automne, du côté des activités liées à l'Histoire de l'Art, la commune d'Attert et sa commission culturelle passent à la vitesse supérieure en vous proposant, en plus d'un cours et d'un cycle de conférence, un week-end culturel à Nancy.*

*Ces différentes propositions s'adressent tout autant à un public déjà conquis qu'à toute personne désireuse et curieuse de découvrir différentes expressions artistiques : architecture, sculpture, peinture, musique...*

**10 NOUVEAUX RENDEZ-VOUS...**

*... pour s'entendre raconter la vie des artistes, pour parcourir des courants artistiques, pour traverser l'Histoire de l'Art grâce à des approches thématiques variées et inattendues*

**Cours d'Histoire de l'Art**
**le vendredi de 14h30 à 16h30**
**Chapelle**

1. Vendredi 26 septembre 2025
2. Vendredi 03 octobre 2025
3. Vendredi 10 octobre 2025
4. Vendredi 17 octobre 2025
5. Vendredi 07 novembre 2025
6. Vendredi 14 novembre 2025
7. Vendredi 21 novembre 2025
8. Vendredi 28 novembre 2025
9. Vendredi 05 décembre 2025
10. Vendredi 12 décembre 2025

**P.A.F. 60 euros**

**1**

**MERCREDI 1er OCTOBRE 2025 À 20H**

**CONFÉRENCE | CHAPELLE**

## ILS DESCENDRONT POUR NOUS DU CIEL
## LES ANGES DANS LA PEINTURE

*Chaque fois qu'un artiste est confronté à la représentation d'un de ces « êtres ailés » c'est un véritable challenge qu'il relève. Du Moyen-Âge à nos jours, nous observerons comment les peintres se sont acquittés de cette tâche délicate. Entre approche hésitante et image convaincante, nous savourerons maladresse, nonchalance, profusion, fermeté d'un défilé riche et surprenant de traits, d'expressions, d'ornements et d'ailes harmonieux et bigarrés.*

**P.A.F. 5 euros**





2

## MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025 À 20H

## CONFÉRENCE - DÉGUSTATION | CHAPELLE

### D'ÉLÉGANTES ET DE FLACHANTES TABLES SUCRÉES DÉGUSTATION DE TIRAMISU

*Au départ, seront projetées d'opulentes tables peintes flamandes et néerlandaises nous montrant que le sucre et ses dérivés étaient déjà dignes d'être des sujets picturaux. Ensuite, ce sera au tour des tablées des Lumières et du siècle suivant d'être mises à l'honneur. Et enfin, de se laisser nos yeux s'éblouir de la pétulance des étalages acidulés des peintures au pistolet des artistes américains hyperréalistes. Ce défilé d'images en trois ou quatre temps sera ponctué par une déclinaison de tiramisu résultat de recettes variées.*

**P.A.F. 12 euros**





3

## MERCREDI 03 DÉCEMBRE 2025 À 20H

## CONCERT COMMENTÉ | SALLE SCHUMAN

### UN TOUT AUTRE QUATUOR...
### ... DE SAXOPHONES CETTE FOIS

*Après celui de cordes, celui de flûtes traversières, celui de guitares, c'est au tour des saxophonistes d'assurer le programme d'une soirée musicale commentée. C'est le quatuor GEMMA, composé d'Emma GERARD, de Geoffroy MASSALOUX, de Maksim BERLANT et d'Anthony JACOBS (étudiants à l'IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie – de Namur) qui vous ferons découvrir un répertoire tout spécialement destiné à cette formation instrumentale.*

**P.A.F. 12 euros**

## UNE SORTIE CULTURELLE À NANCY ! ! !

## LES SAMEDI ET DIMANCHE 11 ET 12 OCTOBRE 2025

*Sa proximité géographique et sa taille, son extraordinaire patrimoine artistique et les nombreux sites extérieurs et musées qu'elle recèle font de cette ville une destination parfaite pour un week-end. La capitale de la Lorraine, sa place Stanislas et ses grilles ouvragées rococo, ce centre névralgique de l'Art Nouveau d'abord mais également de l'Art Déco nous ouvrira ses portes lors d'une virée culturelle dense et guidée.*





*D'autres informations à venir*

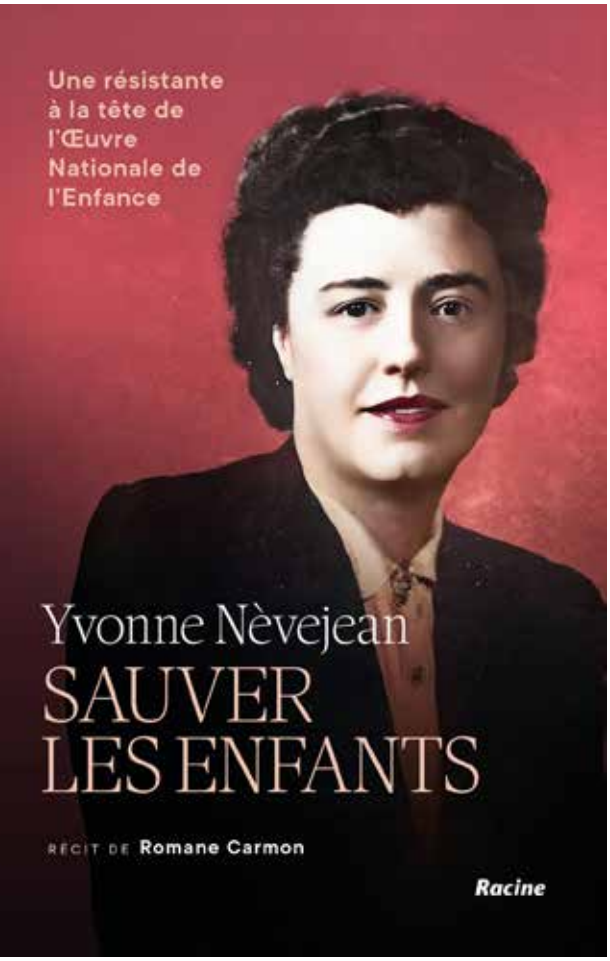
**CONTACT**

N'hésitez pas à contacter
**Patrick Rausch**
patrick.rausch@attert.be
ou **Amélie Antoine**
amelie.antoine@attert.be
pour plus d'informations.

# Yvonne Nèvejean – Sauver les enfants

## Une résistante à la tête de l'Oeuvre Nationale de l'Enfance

## Récit de Romane Carmon




### Découvrez la biographie poignante d'une femme d'exception !

*Durant la Seconde Guerre mondiale, l'occupation allemande proclame des lois raciales qui menacent la vie des enfants juifs et leur famille. Pendant ce temps, une des plus importantes organisations pour le bien-être infantile, l'Oeuvre Nationale de l'Enfance (ONE), compte pour la première fois une femme à sa tête : Yvonne Nèvejean.*

En plus d'organiser le secours des enfants touchés par la guerre à travers tout le pays, Yvonne Nèvejean a occupé une place centrale dans l'opération de sauvetage de milliers d'enfants juifs persécutés par le régime nazi. Tout au long de cette action, Yvonne Nèvejean ne fut pas là où on attendait les femmes à l'époque, c'est-à-dire au plus proche des enfants, mais plutôt à la tête d'un système dont elle était l'un des principaux chefs d'orchestre. Alors que la répression atteint son paroxysme, cette femme de pouvoir n'a pas hésité, dans l'ombre et à l'insu de sa hiérarchie, à prendre tous les risques pour protéger l'innocence.

Au fil de ses recherches, Romane Carmon atteste de l'importante discrétion qui caractérisait cette personnalité belge, reconnue « Juste parmi les Nations ». Elle dévoile ainsi une histoire héroïque, parfois plus complexe qu'il n'y parait.

**Originaire de la commune d'Attert, Romane Carmon est historienne et auteur, passionnée par les destins de femmes engagées dans la Résistance belge.** Depuis plusieurs années, elle explore, documente et met en lumière les parcours de ces héroïnes méconnues, restituant avec rigueur et émotion l'histoire de celles qui ont risqué leur vie pour défendre la liberté et l'humanité.

*Vous êtes écrivain ou auteur, résidez ou avez résidé à Attert, et désirez voir vos ouvrages mis en avant dans notre bulletin communal ?*

N'hésitez pas à contacter Amélie Antoine, Échevine de la Culture, via amelie.antoine@attert.be

Livre édité par les éditions Racine.
Vous pouvez vous procurer le livre sur Yvonne Nèvejean.
Sauver les enfants | Éditions Racine

# « A TRAVERS CHANTS »
# Chœur du Val d'Attert



*L'existence du chœur remonte à janvier 1991. Si au départ ce ne sont que quelques choristes motivés qui ont eu l'idée de former une chorale, au fil des ans celle-ci a pris de l'ampleur et pas mal de changements. Nous avons pour spécificité de chanter principalement à capella et à quatre voix mixtes, dans les limites du possible. Il n'est pas exclu de faire appel à des musiciens intervenants pour certains accompagnements de chants.*

Soucieux de poursuivre un programme varié et de qualité, nous recrutons principalement dans les pupitres de voix de sopranes et de basses.

Les prérequis sont … la motivation, la justesse et la précision des voix, la régularité aux répétitions ainsi qu'une présence assurée lors des prestations de concerts. Si une limite d'âge n'est pas vraiment imposée, c'est à la direction musicale qu'appartiendra la décision finale. Connaître la musique n'est pas nécessairement obligatoire, mais certainement un atout supplémentaire.

**Nous répétons tous les lundis, hors vacances scolaires de 20h00 à 22h00, en la salle l'Aurore de THIAUMONT.**

Si parmi vous, il y a des futurs amateurs (trices) de chants, et si vous répondez à ces critères, soyez les bienvenus à venir vous essayer. Et qui sait peut-être faire partie intégrante d'un groupe dynamique, où sympathie, sociabilité et amitié règnent dans ce chœur.

## CONTACTS

Nicole Goedert-Raty
Présidente
0495/28.09.20
nicolegoedert@hotmail.com







# ANTICA ROMA
# Nouvelle équipe, même nom !

*Depuis le 4 juin, le restaurant Antica Roma a rouvert ses portes avec une toute nouvelle équipe, tout en conservant son nom emblématique.*

Cette reprise marque le début d'une nouvelle aventure, dans la continuité de ce qui a fait la réputation du lieu : une cuisine italienne généreuse, authentique et conviviale.

**La nouvelle équipe vous accueille avec enthousiasme pour vous faire (re) découvrir les saveurs de l'Italie dans une ambiance chaleureuse et familiale. Buon appetito !**

## CONTACTS

Antica Roma
Rue des Potiers, 300
6717 Attert
063/37.07.47

# À VOS AGENDAS !

Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues.

N'hésitez pas à contacter votre administration communale pour tout renseignement complémentaire
063/24.27.70
administration@attert.be

## JUILLET 2025

### JEUDI 10 JUILLET 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Heinstert (Chemin des Ecoles)
Infos :
063/23 62 88 - info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### JEUDI 17 JUILLET 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Tontelange (Salle de village)
Infos :
063/23 62 88 - info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### DIMANCHE 20 JUILLET 2025

**Animation Lischertoise**

VTT

Randos VTT de 15, 25, 35, 48 ou 65km - Gravel de 36 ou 55km
Départ de 7h00 à 10h00 (pour les 48, 55 et 65km) et de 7h00 à 10h30 (pour les 15, 25, 35 et 36km)
Tracés GPX téléchargeables sur place, Ravitaillements et balisage de qualité, Assistance technique et secours
Lieu : Lischert Maison du village
Renseignements : Elisabeth Verbeeren - 0493/10.30.88

### JEUDI 24 JUILLET 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

En partenariat avec Jayandra Asbl
Lieu : Post (Salle de village)
Infos :
063/23 62 88 - info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert






### JEUDI 31 JUILLET 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Attert (Cothurne)
Infos :
063/23 62 88 – info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

## AOÛT 2025

### LUNDI 4 AOÛT 2025 DE 9H30 À 16H00

**Parc naturel de la Vallée de l'Attert**

Leçon de nature : Criquets & sauterelles, orvets & coronelles

Lors de cette leçon de nature mixte, nous visiterons des réserves naturelles d'une remarquable biodiversité. Les habitats sont particulièrement favorables pour les orthoptères et de petites populations de reptiles y font actuellement l'objet de suivis. Nous pourrions aborder davantage l'un des deux groupes selon les conditions météo. Habitats, comportements, biologie, écologie, critères d'identification, menaces et mesures de conservations seront abordés pour les espèces rencontrées ou recherchées.
Lieu : Attert, avec Olivier Dugaillez
Infos et inscriptions sur https : //cercles-naturalistes.be

### JEUDI 7 AOÛT 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Lottert (Weierpark)
Infos :
063/23 62 88 – info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### JEUDI 14 AOÛT 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Thiaumont (Salle l'Aurore)
Infos :
063/23 62 88 – info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### VENDREDI 15 AOÛT 2025 À PARTIR DE 12H00

**Royal Sporting Club Tontelange**

Traditionnel barbecue

Barbecue organisé par le Royal Sporting Club Tontelange dans ses installations

### WEEKEND DU 15 AU 17 AOÛT 2025

**Le Foyer Ardent Schockville**

Fête des blés






### JEUDI 21 AOÛT 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Nothomb (Terrain de foot)
Infos :
063/23 62 88 – info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### DIMANCHE 24 AOÛT 2025

**Animation Lischertoise**

Beer Walking

Une marche de 4km en forêt. Un arrêt tous les km pour déguster au total 4 bières locales et quelques charcuteries/fromages de notre région
Départ entre 10h30 et 14h00
Lieu : Lischert Maison du village
Renseignements : Elisabeth Verbeeren – 0493/10.30.88

### DIMANCHE 24 AOÛT 2025 À PARTIR DE 12H30

**"Sabaidi - Enfants du Monde"**

Barbecue « Sabaidi » au prix de 25€

Menu : Apéritif Sabaidi, côtes de porc marinés avec saucisses ( mettwurst et thuringer ) accompagnés de pâtes grecques, salade / tomates / carottes / lentilles et de pommes de terre, avec dessert - café pour terminer.
Lieu : Salle « La Fontaine » à Nobressart
Réservation souhaitée pour le 18 août par tel. 0478/73.75.10 ou par mail francis.lepere@yahoo.fr.
Réservation également possible par paiement sur le compte de Sabaidi : IBAN : BE31-0688-9718-4955.

### JEUDI 28 AOÛT 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Grendel (Rue des Fagnes)
Marche suivie d'un repas (sur réservation)
Infos :
063/23 62 88 – info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### DIMANCHE 31 AOÛT 2025

**CDJ Heinstert**

Tournoi de pétanque du CDJ

Comme chaque année, le CDJ Heinstert organise un tournoi de pétanque avec un repas traiteur ouvert à tous à midi le dernier weekend de l'été. Une superbe journée en famille et amis.
Inscriptions obligatoires pour le repas via cdjheinstert@gmail.com
Lieu : Club des jeunes de Heinstert (Salle Le Tilleul)
Renseignements : cdjheinstert@gmail.com

## SEPTEMBRE 2025

### JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025 À 18H00

**Syndicat d'initiative du Val d'Attert**
Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Ell (GDL – Centre culturek)
Infos : 063/23 62 88 – info@attert-tourisme.be – www.attert-tourisme.be - www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

### WEEKEND DU 5 AU 7 SEPTEMBRE 2025

**Groupe Animation Lottert**

Fête à Lottert « Kiermes am Duerf »
Concours de pétanque – VTT nocturne – Souper spaghettis – Corrida – Barbecue – Animations
Renseignements : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

### VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025 À PARTIR DE 20H30

**Patro Desmond Tutu**

Soirée à 1€
Venez passer une bonne soirée avec des boissons à prix démocratiques et une super ambiance !
Lieu : local du Patro Desmond Tutu à Tontelange
Renseignements : Luana Marson – metzert-tontelange@patro.be

### SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 À PARTIR DE 11H30

**Patro Desmond Tutu**

Diner cochon à la broche
Profitez d'un délicieux repas sous le soleil du mois de septembre ! Au menu : cochon à la broche et accompagnements ! Un menu végétarien sera disponible.
Suivez la page Facebook du Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange pour être tenu informé du lancement des inscriptions !
Lieu : local du Patro Desmond Tutu à Tontelange
Renseignements : Luana Marson – metzert-tontelange@patro.be

### WEEKEND DU 19 AU 22 SEPTEMBRE 2025

**Royale Concordia Heinstert – Le Tilleul asbl – CDJ Heinstert**

Kermesse de Heinstert

Vendredi 19 : Kermesse – Blind test à la Concordia
Samedi 20 : Kermesse – Concert sur la fête foraine
Dès 22h00 : Bal fluo
Dimanche 21 : Hammelsmarch et kermesse
Lundi 22 : Match Rhin – Meuse + On refait le monde
Lieu : Parking derrière la salle Concordia
Renseignements : Vincent Willem – tilleul.asbl@yahoo.fr – Valéry Cuvelier – concordiaheinstert@gmail.com

## DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025 DE 7H00 À 17H00

**La Fontaine Nobressart**

Brocante

Renseignements : 0498/46.92.64 – 063/22.55.89 – 0471/36.16.23 - tigra_stef@hotmail.com

## MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 DE 14H00 À 16H00

**Parc naturel de la Vallée de l'Attert**
Verger conservatoire de Post

Venez découvrir les techniques de récolte de fruits des différentes variétés du verger conservatoire de Post avec Benjamin Cerisier, chargé de mission verger à la Fédération des Parcs naturels de Wallonie. Pour savourer au mieux vos fruits, certains critères sont essentiels. Les bons choix quant à la période de récolte et de consommation de vos variétés sont essentiels afin d'optimiser leur qualité gustative. Quelles sont les périodes de cueillette optimale ? Comment monter à l'échelle en toute sécurité ? Quel matériel prévoir pour organiser une cueillette efficace ?
Inscriptions : à partir du 24 août sur www.pnva.be ou 063/22.78.55

## MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 À 20H00

**Parc naturel de la Vallée de l'Attert**
Conférence
« Sanglier, ses amis, ses amours, ses emmerdes »

Conférence donnée par Isabelle Pierdomenico, éco-pédagogue CNB
Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscriptions : sur www.pnva.be ou 063/22.78.55

## LUNDI 29 SEPTEMBRE ET MERCREDI 1ER OCTOBRE 2025 À 19H00

**Parc naturel de la Vallée de l'Attert**

L'automne est la saison des amours chez le roi de la forêt. Mais qui dit amour, dit aussi rivalité ! Les cerfs se défient en bramant et en se jaugeant mutuellement jusqu'à ce que l'un d'entre eux abandonne. Sinon ils finissent par en venir aux mains. Enfin aux bois... Accompagnés par un agent DNF du triage d'Attert, venez découvrir, écouter ce spectacle impressionnant aux portes de la forêt d'Anlier.
Lieu : Autour de Heinstert
Inscriptions : à partir du 29 août sur www.pnva.be ou 063/22.78.55

# OCTOBRE 2025

## SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 DE 9H00 À 16H00

**Commune d'Attert – Service Jeunesse**

Place aux enfants
« Place aux enfants » a pour vocation de réunir les enfants âgés de 8 à 12 ans autour de la notion de citoyenneté.
Lieu : Attert

## SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

**Le Cothurne**

Blind test
Lieu : Salle du Cothurne

Samedi 18 octobre 2025 à 20h00
Royale Concordia Heinstert
Concert d'Automne
Concert de la société de musique de Heinstert suivi d'un concert d'une société invitée
Lieu : Salle Concordia
Renseignements : Joëlle Zeippen - concordiaheinstert@gmail.com

## MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 À 20H00

**Parc naturel de la Vallée de l'Attert**
Conférence « à l'affut du blaireau »

Conférence donnée par Yann Lebecel de l'association Blaireau & Sauvage.

À l'aide de photos et vidéos réalisées lors de ses affûts, il partage ces moments de proximité avec le blaireau et vous fait découvrir cet animal souvent méconnu et pourtant attachant.
Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscriptions : sur www.pnva.be ou 063/22.78.55

## VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

**Le Tilleul asbl**
Halloween

Activités pour les enfants (après-midi), cortège dès 18h et soirée
Lieu : Le Tilleul Heinstert
Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

## VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

**La Fontaine Nobressart**
Halloween

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart
Renseignements : Stéphanie Bär - tigra_stef@hotmail.com



# COMMUNE D'ATTERT

*Au coeur de la vallée*

## Administration Communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.70
administration@attert.be
www.attert.be
Commune d'Attert-Gemeng Atert

**BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI**

| | |
|---|---|
| Lundi | de 8h30 à 11h45 |
| Mardi | de 8h30 à 11h45 |
| Mercredi | de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30 |
| Jeudi | de 8h30 à 11h45 |
| Vendredi | de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30 |

## La Chemisière de la Vallée

Centre de repassage – Atelier couture retouches gérée par le CPAS d'Attert
Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT
063/41.12.88
cpas@attert.be

**HORAIRE D'OUVERTURE**

| | |
|---|---|
| Lundi | de 8h15 à 13h15 |
| Mardi | de 8h15 à 12h15 |
| Mercredi | de 13h00 à 20h00 |
| Vendred | de 13h00 à 19h00 |
| Samedi | de 9h00 à 12h00 |

**VENTE DE SACS POUBELLE**

## Bureau de la Poste

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATTERT
022/01.23.45

**BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI**

| | |
|---|---|
| Lundi | de 9h30 à 12h00 |
| Mardi | de 9h30 à 12h00 |
| Mercredi | de 10h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00 |
| Jeudi | de 9h30 à 12h00 |
| Vendredi | de 9h30 à 12h00 |

## Police communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/44.01.90
zp.arlon.attert@police.belgium.eu

**BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI**

| | |
|---|---|
| Lundi | sur rendez-vous |
| Mardi | sur rendez-vous |
| Mercredi | de 8h à 12h |
| Jeudi | sur rendez-vous |
| Vendredi | de 13h à 17h |

*Sauf circonstances spéciales*

## A.L.E.

Agence Locale pour l'Emploi
Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.87
0476/94.21.43
ale@attert.be

**BUREAUX ACCESSIBLES SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

Permanence téléphonique
tous les matins de 9h à 12h

## Enseignement communal

HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART
Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Heinstert : 063/22.12.20
Thiaumont : 063/57.73.50
Nobressart : 063/22.59.38

METZERT – TONTELANGE
Mme MARECHAL Christine
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Metzert : 063/21.66.74
Tontelange : 063/22.50.61

NOTHOMB – ENOVA
Mme GRAISSE Julie
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Nothomb : 063/21.71.84
Enova : 063/22.42.14

ATTERT
Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATTERT
063/23.42.26

## Recyparc

Route Attert-Schadeck à 6717 ATTERT
063/23.62.45

**HORAIRE D'OUVERTURE**

Du mardi au vendredi
de 10h30 à 18h00
Samedi de 9h00 à 18h00
Fermeture tous les lundis

## C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale
Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
063/22.54.18
cpas@attert.be

**BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC**

DU LUNDI AU VENDREDI
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
(sauf mercredi : 16h00)

**PERMANENCES SOCIALES :**

Lundi – Mardi – Jeudi
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30
Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00
BOUVY Maëlle (assistante sociale) :
maelle.bouvy@attert.be
LAFONTAINE Zélie (assistante sociale) :
zelie.lafontaine@attert.be

## Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/22.78.55
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

**BUREAUX ACCESSIBLES**

du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Le vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

## ONE Attert (services gratuits)

> Rencontre pendant la grossesse
> Visites à domicile après la naissance
> Consultations médicales 2x/mois
> Dépistage visuel après 18 mois

**POUR TOUTE INFO OU RDV :**

CHERRY Noémie
0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be

Le bulletin est téléchargeable sur le site internet de l'Administration communale – www.attert.be

reka print
MIX Papier FSC FSC® C004990